

# Marché de l'art : les mystères du prix d'une œuvre

Le Monde.fr | 03.03.2015 à 11h15 • Mis à jour le 03.03.2015 à 11h23 |

Par Roxana Azimi



La toile de Paul Gauguin, « Nafea Faa Ipoipo », à la Fondation Beyeler, à Riehen, près de Bâle, en Suisse. AP/GEORGIOS KEFALAS

C'est une affaire comme il en arrive parfois dans le monde de l'art. Patron de la société de transport d'œuvres d'art Natural Le Coultre, principal locataire du port franc de Genève et actionnaire des freeports du Luxembourg et de Singapour, le Suisse Yves Bouvier a été inculpé samedi 28 février à Monaco pour escroquerie. Il est accusé d'avoir fraudé le patron de l'AS Monaco, le milliardaire Dmitry Rybolovlev, qui lui reproche d'avoir surfacturé des œuvres achetées par son intermédiaire. Et prélevé des commissions supérieures aux 2 % initialement prévus. En mai 2014, le magazine britannique *The Art Newspaper* révélait une affaire similaire : un collectionneur iranien basé à Londres poursuivait son ancien conseiller pour avoir pris des commissions indues pendant neuf ans.

## **Le marché de l'art n'a pas toujours raison**

**([http://abonnes.lemonde.fr/argent/article/2013/10/14/le-marche-de-l-art-n-a-pas-toujours-raison\\_3495439\\_1657007.html](http://abonnes.lemonde.fr/argent/article/2013/10/14/le-marche-de-l-art-n-a-pas-toujours-raison_3495439_1657007.html))**

Ces histoires sont riches en enseignements. Première leçon, ne se fier qu'aux spécialistes reconnus. *« On ne peut pas mélanger les métiers. Yves Bouvier est un transitaire, ce n'est pas un expert, insiste un acteur du marché. Il a toute l'information en amont et en aval, il sait où sont les pièces et peut arbitrer pour les faire sortir. Mais, il n'a pas l'aptitude pour juger de la qualité ni de l'authenticité d'une œuvre. »*

## **Quand l'irrationnel ajoute son grain de sel**

Deuxième leçon : fixer de manière claire la prime dans un contrat écrit. *« Généralement, les commissions dans les ventes de gré à gré s'échelonnent de 3 % à 15 % selon la valeur de l'œuvre », observe le courtier genevois Marc Blondeau. « Quand on veut acheter un grand tableau, il faut comprendre le processus nécessaire pour sortir l'œuvre, ajoute son confrère Thomas Seydoux. Ce n'est pas inhabituel de devoir payer des intermédiaires à la fois côté vendeur et acheteur. »*

## **L'art de la surenchère, enquête chez les cadors du marché de l'art**

**([http://abonnes.lemonde.fr/m-actu/article/2014/10/10/galeristes-l-art-de-la-surenchere\\_4503492\\_4497186.html](http://abonnes.lemonde.fr/m-actu/article/2014/10/10/galeristes-l-art-de-la-surenchere_4503492_4497186.html))**

Si les rétributions s'avèrent parfois sujettes à caution – certains courtiers sont réputés gourmands –, les prix des œuvres peuvent difficilement être contestés. Tout acheteur a accès, moyennement abonnement, aux bases de données d'Artprice ou Artnet qui répertorient les œuvres passées en vente publique. S'il paye un second couteau au tarif d'un Picasso, il ne peut s'en prendre qu'à lui-même. Que ce soit à l'encan ou de gré à gré, la valeur d'une œuvre obéit à des critères rationnels – la place de l'artiste dans l'histoire de l'art, le sujet, la provenance, l'état de conservation, la mode. Mais voilà, l'irrationnel ajoute aussi son grain de sel. Il

suffit que deux personnes s'entichent de la même chose au même moment pour que son prix s'envole. Une œuvre n'a pas non plus la même valeur entre toutes les mains : un marchand puissant peut faire payer beaucoup plus cher le même tableau qu'un galeriste moins en vue.

### « Les œuvres hors échelle »

Et puis il existe ce que Thomas Seydoux appelle « *les œuvres hors échelle* », celles qui ne s'alignent pas sur les toiles adjudgées aux enchères. Voilà quinze jours, un tableau de Paul Gauguin, *Nafea Faa Ipoipo*, se serait vendu de gré à gré pour 300 millions de dollars (268 millions d'euros). En 2011, une des cinq versions des *Joueurs de cartes* de Paul Cézanne aurait été achetée par le Qatar pour 250 millions de dollars. Ces montants n'ont rien à voir avec les records enregistrés par ces artistes à l'encan. *Nafea Faa Ipoipo*, qui présente au premier plan une paire d'accortes Tahitiennes, est beaucoup plus séduisant que *L'Homme à la hache*, qui détient le record de 40,3 millions d'euros aux enchères pour Gauguin. Issue d'une collection respectée, celle de Rudolf Staechlin, cette toile a de surcroît longtemps été prêtée au prestigieux Kunstmuseum de Bâle. « *C'était la dernière opportunité sur le marché. 99 % des autres tableaux de ce niveau sont dans les musées* », précise Thomas Seydoux. De même, le Cézanne vendu pour 250 millions de dollars était la seule version de cette série iconique détenue en mains privées.

Bien qu'une demi-douzaine d'œuvres aient dépassé ces dernières années la barre des 100 millions de dollars en ventes publiques, aucune n'a atteint un tel palier de prix. « *Les propriétaires des tableaux hors norme ont tendance à les vendre de gré à gré. Il est impossible de proposer une œuvre estimée à 200 millions de dollars en vente publique*, observe Thomas Seydoux. *Il y a un plafond d'estimation au-dessus duquel les enchérisseurs risquent de s'effaroucher.* » Un seuil au-delà duquel il ne reste plus qu'une trentaine d'acheteurs potentiels en lice, entre autres le Qatar, les hommes d'affaires américains Leon Black et Steve Wynn, le Russe Roman Abramovitch, la philanthrope brésilienne Lily Safra ou le hedge-funder américain Steve Cohen.

### Des prix record

« Nafea Faa Ipoipo », la toile de Paul Gauguin a été adjugée pour 300 millions de dollars en 2013 (268 millions d'euros)

« Les joueurs de cartes » de Paul Cézanne s'est vendu à 250 millions de dollars en 2011

« Le Cri » d'Edvard Munch, s'est vendu 119,9 millions de dollars en 2012 chez Sotheby's

« Trois études de Lucian Freud », de Francis Bacon, s'est adjugé pour 142,4 millions de dollars en 2013 chez Christie's

« L'homme qui marche », la peinture d'Alberto Giacometti, s'est vendue 104,32 millions de dollars en 2010 chez Sotheby's

**Roxana Azimi**  
Journaliste au Monde